

LE LIBRE CANARD

PUBLICATION MILITANTE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

ÉTÉ 2018 - n°63 - JOURNAL GRATUIT - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

SOMMAIRE:

Édito	p1
Alternatiba le constat	p2
Alternatiba , qu'es aco ?	p3
Transports doux	p4
La NEF.....	p4
Impacts du numérique	p5
Carpent'amap	p6
La transition écologique	p7
Traitement des déchets	p8
Le héron gris m'a dit	p9
Soirée cinéma	p9
Biodiversité et plan d'urbanisme	p10
Désertification centres-villes	p11
Randonnée en Cévennes	p12

ALTERNATIBA

(ALTERNATIVE EN BASQUE)

ÉDITO

Le 6 septembre 2018 le Comité écologique Comtat Ventoux, et ses partenaires de différentes associations, accueillent le tour de France à vélo d' « Alternatiba », dont le but est de promouvoir des alternatives au dérèglement climatique. Dans ce numéro du Libre Canard, nous allons vous présenter cette initiative d' « Alternatiba », qui fait donc étape à Carpentras, mais aussi, à cette occasion, vous donner des exemples d'actions pour changer ce qui se fait dans le domaine des transports, des déchets, de l'informatique...

Plusieurs de nos articles vont décrire les situations actuelles et ensuite proposer des pistes d'actions plus pertinentes pour faire évoluer notre quotidien.

Il n'en reste pas moins que la question principale qui se pose pour chacun d'entre nous, si nous voulons préserver notre environnement et continuer à vivre dans un monde agréable, est de changer nos propres comportements et en particulier nos comportements d'achats.

Et c'est là, l'étape la plus difficile.

Nous allons nous invectiver contre la pollution de l'air qui fait par an plus de morts (48 000) que les accidents sur les routes (3 600) pour lesquels nous allons devoir nous adapter au 80 km/h ; nous allons être sidérés par la mer de plastique qui vogue sur les océans détruisant la faune marine ; mais sommes-nous prêts à modifier nos habitudes de vie, à limiter notre consommation de plastique et d'objets jetables pour enrayer cette dégradation continue de notre planète ?

Certes, nous pouvons espérer que le progrès technique nous aidera peut être à terme à réduire une partie des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère mais le

changement de nos comportements, en France et dans le monde, peut avoir des effets plus rapides et plus importants, sans pour autant affecter notre bien être.

Nous commençons à voir certaines inflexions : par exemple les hôtels ne renouvellent pas tous les jours les serviettes de toilette, sauf si le client le demande, cela conduit à une économie substantielle d'énergie et de produits détergents. De même l'alimentation bio commence à s'installer dans le quotidien des Français.

Nous pouvons aussi accepter de recycler boîtes, bocaux, bouteilles, plutôt que de les jeter, ou choisir un appareil électro-ménager plus durable, marcher davantage, prendre le vélo, faire du covoiturage ou de l'auto-partage.

Toutes ces petites décisions généralisées mènent à des formes de consommation plus réfléchies et plus précautionneuses de notre cadre de vie et de notre santé.

Le Comité écologique Comtat-Ventoux



COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras
<http://comecolocarp.unblog.fr>
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

◇◇

Directeur de la publication :
Christian GUÉRIN
Maquette : Jean-Christophe NOUVEAU
Tirage : S^o reprographie de
la Mairie de Carpentras
Comité de rédaction :
Dominique BEAUX
Christian GUÉRIN
Marie-Christine LANASPPEZE
Pierre PASTOR
Michel POIREAU
Marie SAIU

◇◇

Où se procurer le LIBRE CANARD ?

BIOCOOP de l'Auzonne
COHÉRENCE (Espaces bio à Pernes)
FERME LA ROSTIDE (Rte de Pernes)

Dans les boulangeries :
LOT (Rte de St-Didier)
LES LAVANDES (Av. du Mt-Ventoux)
LA BAGUETTERIE (Av. Frédéric Mistral).

Cinéma LE RIVOLI
Mairie de CARPENTRAS
Boucherie PINEL (Bédoin)

Distribution occasionnelle sur les marchés
et événements ponctuels



ALTERNATIBA - LE CONSTAT

Alors que l'Accord de Paris a fixé l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ou 2°C maximum d'ici la fin du siècle, la somme des engagements volontaires actuels des Etats du monde entier nous conduit en réalité à un réchauffement de 3,5°C et pouvant même aller jusqu'à 6°C ! Le dérèglement climatique, qui est déjà une tragédie pour des millions de personnes principalement dans les pays du Sud, est ainsi en passe de s'aggraver au point de menacer les conditions de vie civilisée à l'échelle planétaire, et même les conditions de survie de l'Humanité. L'aggravation est si rapide qu'elle concerne désormais non seulement les générations futures, mais aussi les enfants qui naissent aujourd'hui même. Que pouvons-nous faire ?

Les alternatives et le Tour Alternatiba

Le 9 juin, le Tour Alternatiba s'est élané depuis Paris sur des vélos multiplaces pour un périple de 5800 kilomètres, parcourant 200 territoires en France et dans les pays frontaliers. Il arrivera à Bayonne le 6 octobre. Tout au long du parcours, il diffusera un message porteur d'espoir : oui, les alternatives existent, nous pouvons vivre autrement, nous pouvons vivre mieux, et nous pouvons empêcher l'aggravation du dérèglement climatique !

Car les alternatives existent sur tous nos territoires, et dans tous les domaines ! Le Tour Alternatiba fera étape dans chacun des territoires traversés pour réunir les porteurs de ces alternatives, les mettre en lumière, et les faire découvrir au plus de monde possible.

Loin des fausses solutions, injustes, dangereuses et inefficaces, telles que la géo-ingénierie, les OGM, les agro-carburants, le nucléaire, loin des dérives des marchés carbone, des grands projets d'infrastructures inutiles et imposées, des accords de libre-échange et d'investissement qui renforcent le pouvoir des multinationales, des milliers d'alternatives concrètes aux causes du dérèglement climatique **sont déjà mises en pratique tous les jours** par des millions de personnes, d'associations, de collectivités territoriales...

Agriculture biologique et paysanne, consommation responsable, **circuits-courts**, cuisine végétarienne et végétalienne, relocalisation de l'économie, partage du travail et des richesses, reconversion sociale et écologique de la production, emplois climatiques, **finance éthique**, défense des biens communs

comme l'eau, la terre ou les forêts, pêche durable, souveraineté alimentaire, solidarité et partage, réparation et recyclage, **réduction des déchets, transports doux et mobilité soutenable**, éco-rénovation, **lutte contre l'étalement urbain** et contre l'artificialisation des sols, préservation du foncier agricole, **défense de la biodiversité**, sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, villes en transition, **éducation à l'environnement**, etc. : les alternatives sont déjà là, elles évoluent, se rencontrent, permettent de créer des emplois de qualité et ne demandent qu'à être renforcées, développées, multipliées !

N'attendons pas que la solution vienne d'en haut : nous avons une part déterminante d'actions à mener depuis la base pour réussir la transformation de nos modes de vie et changer le système. Nous pouvons changer concrètement les choses chacun-e à notre niveau sur nos territoires, tout en renforçant le rapport de force permettant d'obtenir les changements au niveau global.

C'est pourquoi nous serons présents le **jeudi 6 septembre** lors de l'arrivée du tour à **Carpentras***, place de la mairie dès 18h30, et nous appelons le plus grand nombre à nous y rejoindre !

Les partenaires : Comité écologique, Semaines, le réseau Biocop, la confédération paysanne, ATTAC, Idées, La Nef, Artisans du monde, les AMAP, la Nesque propre, Cinea 84, A Portée Demain, Les Amis de la terre, ANC- COP 21, etc....

* Voir article sur le programme de Carpentras

BOULANGERIE
ARTISANALE LOT

NOUVEAU
ECO CERT

La boulangerie LOT fabrique et vous propose désormais toute une gamme de pain bio, certifiés ECOCERT

737, av. du Comtat Venaissin (Rte de Saint-Didier)
CARPENTRAS - Tél. 04 90 60 37 34
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI MATIN

NUTRITION
Des farines sans additif
pour des pains digestes
et savoureux

QUALITÉ
Des farines de montagne
haut-de-gamme du
Vercors

CRÉATION
De nombreux pains spéciaux pensés
et élaborés par votre boulanger

ALTERNATIBA, QU'ES ACO ?

En basque, ALTERNATIBA signifie Alternative.

Sous l'initiative de plusieurs associations tels que Action non violente COP 21, les amis de la terre, Attac, etc... le tour de France d'Alternatiba est parti de Paris depuis le 9 juin 2018 et arrivera à Bordeaux le 6 octobre. Un périple de 5800 kilomètres sur des vélos multi-places.

Durant 4 mois il passera par cinq pays européens limitrophes, fera étape dans 200 villes pour parler, lors de rencontre avec les habitants, des actions à mener (alternatives) pour lutter contre le réchauffement climatique.

Le tour arrivera à Carpentras le **jeudi 6 septembre**.

Chaque étape sera l'occasion de moments festifs : « vélorution », conférences-débats, repas partagé, animations diverses à l'initiative des associations locales.

Sollicité par les organisateurs, nous avons accepté au « Comité Ecologique Comtat-Ventoux » de participer à l'organisation de l'étape **Grignan-Carpentras** (itinéraire, vélorution, réception sur la place de la mairie, réservation de salle, repas partagé, hébergement).

5 kilomètres avant l'arrivée de l'étape débute la « **vélorution** », c'est un rassemblement de cyclistes qui accompagne les « coureurs » jusqu'à la ligne d'arrivée.

C'est depuis la ville départ, Grignan, que les plus sportifs accompagneront le groupe d'Alternatiba jusqu'à Carpentras.

Nous vous en présentons le programme et les différents moments forts.

■ Départ de **Grignan à 15h15**

Itinéraire proposé, La route des vins : Sainte Cécile les vignes – Cairanne – Vacqueyras - Beaumes de Venise – Aubignan – à Aubignan, direction Loriol par la D.126 jusqu'à la gare de Loriol située sur la Voie verte dite « Via venaissia » Arrivée prévue à la gare de Loriol à **17h45**

■ **Gare de Loriol**, point de rendez-vous pour le **départ de la Vélorution**

À **18h00**, départ de la vélorution par la voie verte « Via Venaissia » jusqu'à Carpentras à 4 km.

À Carpentras, tour de ville et arrivée place de la mairie vers **19h00**.

Ensuite :

■ Prise de parole - animations – buvette.

■ de **19h30 à 20h30** repas partagé

■ de **20h30 à 22h30**, conférence-débat, projection d'un petit film à la chapelle des Pénitents blancs

Le discours portera sur la transition écologique et sociale, la so-



bilité, l'efficacité énergétique (automobile, bâtiment, industrie, produits de consommations courantes) et les énergies renouvelables.

C,Guérin

biocoop

PRODUITS BIO LOCAUX ET DE SAISON

BIOCOOP L'AUZONNE
283, Avenue ND de Santé - 84200 CARPENTRAS
tel : 04.90.60.20.10 - www.biocoopcarpentras.com

NOS HORAIRES :
le lundi : 14h30/19h00 - du mardi au vendredi : 9h00/19h00
le samedi : 9h00/18h30

Ventoux - BIO

Un **BOUCHER BIO** qui découpe devant vous selon votre demande et qui **FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE sur place**

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL
(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE [Lundi : 7h - 12h30
Du mardi au samedi : 7h - 19h
Dimanche : 7h - 12h



TRANSPORTS DOUX. UN CONSTAT !

Le secteur des transports est responsable d'un tiers des émissions nationales de CO₂, dont plus de la moitié est imputable aux voitures, et 25 % aux camions.

Petit rappel des émissions de CO₂ par mode de transport et par ordre croissant.

- Le TGV : 13 g / CO₂ / km.
- Voiture électrique : 22 g / CO₂ / km
- TER : 43 g / CO₂ / km
- Voiture avec agrocarburant : 85 g / CO₂ / km
- 2-roues jusque 125 cm³ : 113 g / CO₂ / km
- Avion, vol long-courrier : 118 g / CO₂ / km
- Moto de plus de 750 cm³ : 123 g / CO₂ / km
- Voiture diesel de taille moyenne : 127g/CO₂/ km
- Voiture hybride : 128 g / CO₂ / km
- Autobus : 130 g / CO₂ / km
- Voiture essence taille moyenne : 135g/CO₂ / km
- Avion, vol domestique : 145 g / CO₂ / km
- Voiture GPL taille moyenne : 188 g / CO₂ / km
- Voiture 4 x 4 : 250 g / CO₂ / km

(source ADEME)

Faites votre choix!

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, et fidèle aux directives des agendas 21 et aux engagements du Grenelle de l'environnement, le développement des déplacements doux (vélo, marche à pied), ainsi que celui des transports en commun (TER et bus), doivent être une priorité pour les Collectivités Territoriales.

Les efforts financiers doivent être maintenus afin d'assurer à ces transports un bon niveau de desserte, en créant des itinéraires en site propre (bus ou vélo), en développant un réseau maillé et cadencé et en instaurant **une tarification unique de transport**.

Les A.O.T. (Autorités Organisatrices des Transports) doivent se concerter pour parvenir à de bonnes correspondances afin de rendre le déplacement **rapide, attractif et peu onéreux**.

Pour les **déplacements doux**, notamment en milieu urbain, c'est aux communes de développer un réseau maillé et sécurisé de pistes cyclables.

Les centres villes trop longtemps livrés à la voiture, doivent retrouver le charme d'antan, lieu de rencontre, de flânerie et de « chalandise ». Certains quartiers de l'intra-muros doivent être rendus aux piétons,

Christian Guérin



LA PAROLE À UN ORGANISME :

« LA NEF » EN QUELQUES MOTS

Un organisme alternatif au cœur des circulations financières

La Société financière de la Nef est une **coopérative de finance éthique**. Depuis sa création en 1988, elle exerce une **double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit** dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.

L'épargne collectée est déposée par des particuliers, des associations et des entreprises. Toute personne physique ou morale désireuse de donner un sens à son argent peut ouvrir un livret ou un compte à terme (épargne bloquée pour une durée d'un à sept ans)

Les financements accordés par la Société financière la Nef permettent de **soutenir la création et le développement d'activités professionnelles et associatives à des fins d'utilité sociale, culturelle et environnementale**. Par exemple dans le Vaucluse : financement d'une association d'aide à la personne, d'un boulanger bio, d'une éleveuse de volailles bio et d'une micro Crèche. Mais aussi de la construction de l'école Montessori d'Avignon, de l'installation d'agriculteurs bio et d'un magasin de producteurs agricoles.

La Société financière de la Nef est le seul établissement financier engagé dans la **gestion responsable et transparente de l'épargne citoyenne** en France, en publiant la liste des projets financés chaque année . (voir le site : la nef.com).

EPARGNER A LA NEF :

Faire ce choix c'est :

- exiger une **gestion transparente et responsable** des ressources financières ;
- exercer sa propre **responsabilité sur son argent** et sur le monde ;

EMPRUNTER A LA NEF :

La Nef n'est pas un organisme de crédit classique. Son action s'inspire d'une vision résolument humaniste : elle place l'attention pour la personne humaine au centre des systèmes économiques et financiers et se situe dans une perspective de transformation sociale vers une économie fraternelle.

Le **CREDIT** qu'elle accorde aux demandeurs s'appuie avant tout sur la **CONFIANCE** entre le ou les porteur(s) du projet et la personne chargée de représenter la Nef.

Cette confiance résulte de la **RENCONTRE** entre la Nef et le porteur de projet qui permet d'apprécier la nature du projet, d'évaluer sa viabilité et de percevoir les motivations des entrepreneurs sur la base de critères qui prennent en compte :

- l'impact du projet sur l'environnement et la société;
- la nature des relations aux autres dans sa mise en œuvre ;
- l'éthique du ou des entrepreneur(s) eux-mêmes.



RÉDUIRE LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

Amélioration des échanges, meilleur partage de l'information, communication instantanée : autant de nouvelles pratiques qui s'invitent dans notre vie quotidienne et notre travail... En perspective, moins de déplacements, moins de gaspillage de papier et de temps, plus de collaboration, plus de partage.

Mais ce bouleversement a aussi des impacts sur notre vie et notre environnement : multiplication des équipements, consommations d'énergie et de matières premières, pollutions, production de déchets...

Le web consomme plus de 2% de l'électricité mondiale et la moitié de la consommation sert au stockage et à l'exploitation des données. À l'envoi de 33 courriels d'1 Mo à 2 destinataires par jour et par personne génère annuellement des émissions équivalentes à 180 kg de CO₂ ***, ce qui équivaut à plus de 1000 km parcourus en voiture.

En tant qu'utilisateurs, nous pouvons agir pour alléger ces retombées.

Faire durer nos équipements numériques

Passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental. Pensez au don, au troc ou à la vente d'occasion quand vous les remplacez et qu'ils sont encore en état de marche. Achetez du matériel reconditionné.

S'équiper léger

Achetez du matériel adapté à vos besoins. Choisissez des appareils porteurs de logos environnementaux (l'Ange bleu, Energy Star...). Ne multipliez pas les matériels : un appareil multifonction (imprimante + photocopieur + scanner) consomme moins que trois appareils indépendants. Privilégiez aussi les imprimantes qui permettent le remplacement indépendant de chaque couleur.

Limiter les consommations d'énergie

Ne laissez pas les appareils ou les veilles allumés en permanence. Une heure ou plus d'inactivité pour votre ordinateur, votre imprimante, votre box ADSL, votre console de jeu ? Éteignez-les et débranchez-les ! Pour une absence moins longue, mettez-les en veille.

Limitez le nombre de programmes ou d'onglets ouverts et inutilisés. Vider sa boîte mail, limiter les envois ; cibler les destinataires ; limiter le nombre et volume de pièces jointes.

Branchez vos équipements (ordinateur, imprimante...) sur une multiprise à interrupteur et éteignez-la. Sinon, même éteints, vos équipements continuent à consommer.

Optimiser les impressions

Réduire les impressions, c'est faire des économies de consommables, et donc d'argent, de matières premières, d'énergie...

Imprimez seulement ce qui est utile et quand c'est nécessaire, (sachant qu'il est parfois préférable d'imprimer certains documents dont la lecture à l'écran prend du temps).

Paramétrez l'imprimante : noir et blanc, brouillon, recto-verso, 2 (ou 4) pages par feuille...

Utilisez comme brouillon le papier imprimé sur une seule face.

Évitez d'imprimer des documents gourmands en encre (aplats de couleur...).

Pour les cartouches d'encre, privilégiez l'Écolabel Nordique et l'Ange Bleu.

Lors de la conception d'un document, choisissez une police de caractère qui consomme peu d'encre comme Garamond ou encore Ryman Eco et Ecofont, (toutes deux téléchargeables gratuitement).

Nous verrons, dans un autre article, comment diminuer l'énorme impact d'internet (mails, téléchargements, cloud...) sur l'environnement.



*"Décharge africaine de nos déchets informatiques. Agbogbloshie est la plus grande décharge de déchets électroniques au Ghana. Ce site est classé parmi les dix endroits les plus pollués au monde".
Crédit photo : Bastamag*

Sources: ADEME



CARPENTR'AMAP

Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (de proximité) est constituée d'un groupe d'adhérents qui optent pour une relation directe avec un ou plusieurs producteurs.

L'AMAP de CARPENTRAS c'est:

Un appui à l'agriculture paysanne locale et biologique.

Une nouvelle économie solidaire entre producteurs et consomm'acteurs partenaires.

Un moyen de manger sainement à un prix juste.

Un membre de l'**AMAP** est un **adhérent** qui devient consomm'acteur auprès du producteur en achetant une part de sa production. Chaque semaine, l'adhérent met dans son panier des produits frais suivant la récolte du jour de distribution.

Avec Carpentr'AMAP, ce sont 11 producteurs (fruits, légumes, viandes, volailles, pains et viennoiseries, œufs, miel, fromages, huiles, jus de fruits, farines et céréales) qui s'engagent à cultiver sainement, dans le respect de la nature et de l'environnement, et, dans le cas de notre association, avec la certification AB. Une fois par semaine, ils partagent leur récolte de produits fraîchement cueillis. Certains produits (secs notamment) sont distribués à une fréquence qui varie de quelques semaines au trimestre.

Quels sont les avantages d'une **AMAP** ?

Dans ce système **hors économie de marché**, les agriculteurs écoulent l'intégralité de leur production. N'ayant plus le souci de vendre, ils peuvent se consacrer à la valorisation de leur savoir-faire et à la qualité de leur production.

L'engagement, par avance, des consomm'acteurs permet aux producteurs de payer tous les coûts engendrés sur l'exploitation, et de leur assurer un revenu décent.

L'**AMAP** participe au maintien de l'agriculture paysanne, et a la possibilité de contribuer à l'installation d'un ou plusieurs jeunes agriculteurs sur des terres à vocation maraîchère.



C'est aussi permettre à chacun de payer le juste prix d'une nourriture de qualité et collectivement de tendre vers plus de sécurité alimentaire : **un autre mode de vie est possible.**

Enfin, cette démarche limite les distances de transport des produits, les emballages (on vient avec son panier), la surconsommation, le gaspillage... et nous contribuons ainsi, à notre niveau, à la lutte contre le réchauffement climatique.

CONTACT :

Carpentr'AMAP

Tél. : **06.63.65.10.57**

E-mail : **carpentramap@yahoo.fr**

Site : **www.carpentramap.org**

Facebook : **Carpentr'AMAP AMAP de Carpen-**

tras

Carpentr'AMAP distribue le mercredi de 18h à 19h sous la Halle Florale du marché gare.

Portes ouvertes le mercredi 27 juin 2018 de 18h à 19h



ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52



APPEL À ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR NOS TERRITOIRES !

<https://alternatiba.eu/alternatives-territoriales/>

À toutes les citoyennes et tous les citoyens : nous pouvons engager la transition écologique sur nos territoires !



Face à l'aggravation du dérèglement climatique, les engagements pris par les États du monde entier à la COP21 sont dramatiquement insuffisants. En nous promettant un réchauffement climatique supérieur à 3°C, ils nous conduisent vers une catastrophe planétaire dans les décennies qui viennent, et menacent d'ores et déjà les populations les plus vulnérables. L'espoir de voir la tendance s'inverser s'amenuise encore avec la décision de Donald Trump de sortir les États-Unis de l'Accord de Paris, et la COP 23 qui révèle l'incapacité des États à revoir leurs engagements à la hausse rapidement.

Pourtant, tout n'est pas perdu ! Selon le dernier rapport du GIEC, 50 à 70 % des leviers d'action se situent au niveau local. Ainsi chaque élu-e local-e, chaque citoyenne et chaque citoyen, peut s'emparer de ce problème, apporter des solutions efficaces, répliquables et faciles à mettre en œuvre au niveau de son territoire.



Qu'est-ce qu'un Plan Climat-Air-Energie Territorial ?

Un Plan Climat Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités.

Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire. Depuis le décret du 28 juin 2016, la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial est obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants au 1er janvier 2017 et au plus tard le 31 décembre 2018 pour les EPCI de plus de 20 000 habitants.

Source : <http://www.territoires-climat.ademe.fr/elus/qu%E2%80%99est-qu%E2%80%99un-plan-climat-energie-territorial%C2%A0>

De nombreuses solutions existent, elles doivent être mises en œuvre le plus rapidement possible et par le plus grand nombre : repas bio et/ou végétariens dans les cantines, pistes cyclables, économies d'énergie et approvisionnement en énergies 100 % renouvelables, relocalisation de l'économie via les monnaies locales, économie circulaire, etc...

Ces initiatives qui sont pour le moment des alternatives au système doivent devenir la norme. Elles permettent non seulement de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, mais également de créer de l'emploi [1] et de construire une société plus humaine, plus juste et plus solidaire.

Alternatiba, ANV-COP21 et le **Réseau Action** Climat appellent les citoyennes et les citoyens à se mobiliser pour faire passer ces alternatives à une autre échelle sur tous nos territoires.

Le Tour Alternatiba 2018, les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), les élections municipales de 2020... Les années qui viennent sont décisives pour l'avenir de nos enfants et pour les populations les plus vulnérables. Elles nous offrent de nombreuses occasions de nous mobiliser pour relever le défi climatique !

Et sur le territoire du Comtat-Ventoux (COVE), où en est-on ?

Les diagnostics préliminaires (émissions, polluants, vulnérabilité au changement climatique, consommations d'énergie et leur potentiel de réduction etc) devraient avoir lieu prochainement pour préparer le PCAET qui sera soumis aux élus et à enquête publique auprès de la population.

TRAITEMENT DES DÉCHETS ET CRÉATION D'EMPLOIS



Quel est le poids des déchets générés en France en un an ?

350 millions de tonnes.

Ils proviennent d'abord du bâtiment et des travaux publics (70%), de l'industrie (8%), du traitement de l'eau et de l'assainissement (7%). Dans ce volume total, les déchets ménagers ne constituent que 9% de l'ensemble. Imaginez pour autant que chacun d'entre nous produit en moyenne plus de 570 kilos de déchets ménagers par an. Nous allons voir comment sont traités ces déchets, mais nous devons noter quatre points :

- La filière du traitement des déchets est relativement avancée en France par rapport aux autres pays Européens. Pourquoi ? Parce que nous avons su mettre en place une filière du recyclage assez efficace et réduire la partie incinération.
- Elle a suscité la création de 125 000 emplois.
- Les dépenses de gestion pour le traitement des déchets sont de 17 milliards d'euros
- La gestion de plus en plus efficace du traitement des déchets évite 20 millions de tonnes d'émissions de CO₂. (Chiffres ADEME 2017).

Revenons sur les techniques de traitement : une hiérarchie est établie qui privilégie d'abord le traitement matière puis la valorisation énergétique.

Plusieurs modalités sont possibles : la première démarche après collecte est la réutilisation de substance, de matières ou de produit, la seconde est le recyclage dont le compostage fait partie, puis vient la régénération (par raffinage, filtration, déshydratation etc.).

Quand les déchets n'ont pu être valorisés selon l'une de ces possibilités, on passe à la valorisation énergétique par incinération, avant d'envisager l'élimination par incinération sans valorisation énergétique, ou le stockage en décharge par enfouissement.

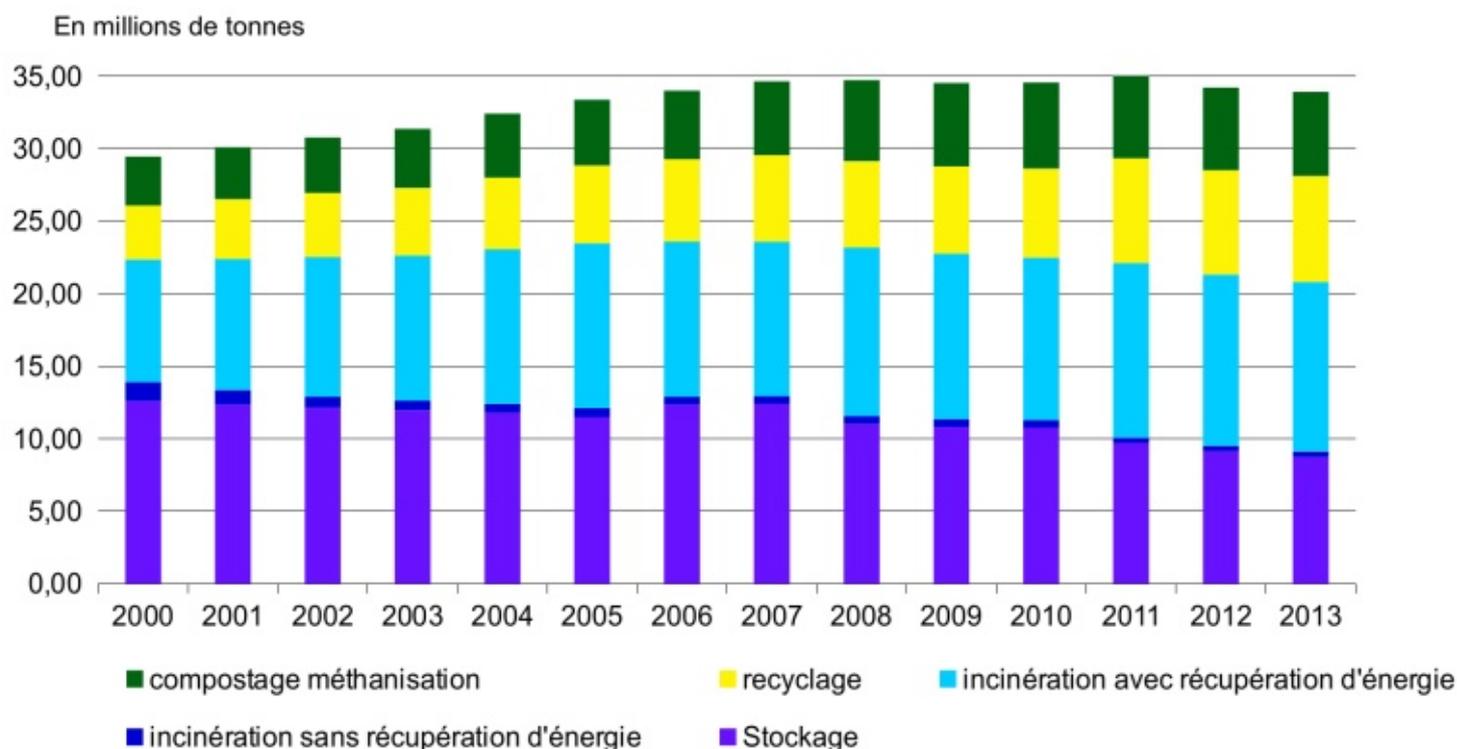
Toutes les techniques qui évitent l'élimination, permettent d'économiser des ressources, dans le cadre de la transition vers une économie circulaire. Elles permettent de lutter contre les impacts environnementaux en limitant également l'émission de gaz à effet de serre.

Des objectifs clairs ont été fixés pour l'élimination des déchets, notamment :

- Réutiliser 70 % des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020
- Réduire l'élimination par stockage de moitié en 2025

Pierre PASTOR

Évolution du traitement des déchets ménagers



Champ : hors déblais et gravats ; France métropolitaine et DOM

Sources : Ademe ; SOeS

LE HÉRON GRIS M'A DIT :

Bon, j'ai pris des vacances et quand je reviens je vois que votre « Libre canard » du printemps est devenu sérieux, mais alors sérieux !! Voyons, il faut un peu de décontraction dans la vie : heureusement que j'arrive !... Et en plus, aujourd'hui, je ne vais vous donner que de bonnes nouvelles.

Savez-vous qu'un pays comme le Portugal a pu, au mois de mars, **produire plus d'électricité d'origine RENEUVELABLE que ce dont le pays a besoin**. Bon, ça ne veut pas dire que le Portugal ne fonctionne qu'avec des énergies renouvelables, parce que, comme vous le savez, il y a des problèmes de stockage de ces énergies : difficile de les garder pour le mois d'après !

Mais ça avance, on va y arriver : alors équipez vos toits et vos hangars de panneaux solaires ; acceptez des éoliennes dans votre environnement, parce qu'on dit facilement : « Ah oui c'est très bien, mais pas devant chez moi ! N'est-ce-pas ?... »

Le tribunal administratif de Pontoise vient de donner **un gros coup de frein au projet « Europacity », un colossal complexe, temple de la consommation** (boutiques, hôtels, salles de spectacle, et piste de ski sous cloche !) qui devait s'installer sur une grande réserve de terres fertiles d'Ile-de-France. Les juges se sont appuyés sur les arguments suivants :

l'incompatibilité de ce projet avec le changement climatique, du fait de tous les déplacements de touristes que cela engendrerait son impact environnemental sur les terres agricoles

Tiens, tiens, on commence peut-être à envisager le développement d'un territoire autrement que par la consommation ?... Et si on pensait pareil chez nous à propos du projet « All bike » de Bedoin ? Ce serait bien pour le Mont Ventoux et la nature, sans empêcher les touristes de venir, bien sûr.

Les projets de **reboisement de grande envergure** ne manquent pas : dans la forêt amazonienne une ONG va **semmer** sur 30 000 hectares deux cents espèces d'**arbres indigènes**. Bravo ! Bravo !

Eh puis voilà un beau **piéd de nez aux bouteilles en plastique** et en verre : une bouteille made in France 100 % biodégradable, compostable donc (à base de canne à sucre, raisin, noyaux d'olives, cacao, roseau...) que l'on peut remplir de toutes sortes de liquides : huile, jus de fruit, parfum, whisky. Voir le site internet : www.lyspackaging.com

Et voici une autre façon d'éviter les bouteilles plastique : l'Allemagne a mis au goût du jour la **consigne des bouteilles plastique et des canettes**, et atteint un taux de collecte de 95 %.

J'espère que la France va sérieusement s'occuper de ces déchets et les réintroduire dans « l'économie circulaire » ? Moi je n'ai pas ce problème : je bois directement dans les rivières !

Allez, à la saison prochaine !

Propos recueillis par Marie-Christine LANASPÈZE

UNE SOIRÉE CINÉMA AU « RIVOLI » À CARPENTRAS :

Le 17 mai dernier, avec le cinéma Rivoli, le Comité écologique a organisé une soirée, centrée sur des façon de jardiner, de cultiver et de manger, respectueuses de l'environnement.

La Biocoop était également partenaire.

Le choix des films montraient des solutions, des exemples de réussites, une transition possible vers le mieux :

- dans le premier film « 0 phyto, 100 % bio », des municipalités et des collectivités nous faisaient voir comment gérer ses espaces verts sans produits phyto-sanitaires et en laissant vivre une certaine diversité des plantes en ville... Puis comment faire fonctionner les cantines à partir de produits bio, sans que cela soit plus cher : en mangeant céréales, légumes et produits laitiers et moins de viande, en aidant les enfants à moins gaspiller (quand c'est bon, c'est plus facile!)

On a pu ensuite débattre avec deux invités, M.Casals de la mairie de Miramas, ville qui applique déjà ces façons de faire, et M.Olivier ancien maire écologiste du Thor ; merci à eux.

Entre les deux, pour celles et ceux qui le voulaient, un buffet bio était servi.

- dans le second film, « On a 20 ans pour changer le monde », c'est l'association « Fermes d'avenir », qui montrait son action : auprès des agriculteurs conventionnels, auprès des structures agricoles et des politiques ; expliquer, faire voir les fermes bio, en faire un bilan économique, argumenter, pour que des agriculteurs s'engagent dans le bio, y soient formés et aidés !

Une soirée à refaire avec d'autres thèmes ? En amenant voisins et amis ! C'est important pour nous tous de mieux comprendre, ce qui nous amène à des changements, utiles voire nécessaires pour l'environnement et les ressources de la terre...

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DANS LE FUTUR PLAN D'URBANISME

1. Il y a des menaces croissantes pour la biodiversité au plan national et local :

Elles proviennent de multiples causes, parmi lesquelles l'artificialisation permanente du territoire, c'est à dire la transformation d'espaces agricoles et naturels en espaces construits : bâtiments, réseaux de transports, parkings, zones modelées par l'activité humaine (chantiers, carrières, mines, décharges, etc...).

En France on « consomme » l'équivalent d'un département tous les 7 à 10 ans, et 9% du territoire national est donc déjà artificialisé. Le rythme de consommation annuelle des sols est beaucoup plus rapide que la croissance de la population (il est l'un des plus élevés d'Europe par habitant).

Au niveau local les chiffres sont encore plus impressionnants : les surfaces artificialisées ont été multipliées par 8 sur la commune de Carpentras depuis 1950 alors que la population n'a fait que doubler. A ce rythme, on mesure ce que pourraient devenir, à l'horizon de 20 ans ou plus, les paysages et le cadre de vie des humains, l'état de la faune et de la flore ; d'autant que ce phénomène d'artificialisation est généralement irréversible ou très difficilement réversible .

A cette destruction des espaces naturels et à leur fragmentation s'ajoute l'effet des pollutions de diverses natures (dont les produits phytosanitaires) qui, ensemble, entraînent une disparition déjà très préoccupante des espèces animales et végétales. Les scientifiques ont montré que le rythme de disparition ou d'extinction des espèces est aujourd'hui 100 à 1 000 fois plus rapide qu'autrefois.

2. Il y a des raisons de s'inquiéter de cette grave perte de biodiversité :

D'abord parce que le fonctionnement des écosystèmes dont nous dépendons tous (pour notre alimentation, notre santé, notre cadre de vie, etc.), peut être fortement perturbé par la disparition d'un très petit nombre d'espèces, qui jouent un rôle crucial dans les interactions systémiques entre espèces d'un territoire, grand ou petit ; un exemple parmi d'autres : pensons au rôle essentiel des insectes pollinisateurs.

Ensuite parce que les menaces qui pèsent sur une espèce nous renseignent sur la dégradation du milieu dans lequel elles vivent (et nous aussi) : air, eau d'une rivière, sols, forêt, etc., et devraient servir d'alerte.

3. Il y a des enjeux très importants de biodiversité à préserver à Carpentras et dans le Comtat :

On ne peut se limiter à protéger un point ou une zone ponctuelle : il faut prendre en compte les continuités physiques entre zones où se trouvent les espèces pour leur permettre de se reproduire, de ne pas être



menacées d'extinction par le confinement qui mène à l'endogamie et à la dégénérescence. C'est cette logique qui conduit à imposer le maintien ou la création de réseaux de continuités écologiques, terrestres ou aquatiques, entre réservoirs de biodiversité, dénommés "trames vertes et bleues. Le code de l'urbanisme impose aux collectivités locales l'obligation d'assurer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que de remettre en état les continuités écologiques. La loi Alur de 2014 permet même d'imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables (le coefficient de biotope par surface). Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme prévue cet automne, nous devons être très vigilants sur tous ces aspects.

**Résumé de la conférence de Jean-Marin DESPREZ,
par Michel POIREAU**

LA DÉSERTIFICATION DES CENTRES-VILLES:

quelles causes et quelles solutions ?

La mort ou l'étiollement des centres-ville est un problème général en France. Ses conséquences désastreuses commencent à alerter l'opinion, les commerçants, les médias, les élus. Des solutions existent cependant. C'est pour en discuter que le Comité a organisé le 6 avril une réunion-débat avec Olivier Razemon, journaliste, spécialiste reconnu de ces questions et auteur notamment de "La tentation du bitume" ou de "Comment la France a tué ses centres-ville".

1. Le constat est sans appel : la désertification ou mort des centres-villes touche la plupart des villes moyennes en France.

Font exception: les grandes villes et les villes touristiques, ou les villes très isolées sans concurrence territoriale directe.

Ce phénomène se marque à travers de nombreux indicateurs :

- le taux de vacance commerciale qui s'accroît d'année en année : 62 % des centres-villes ont un taux de vacance supérieur à 10 %, limite symbolique considérée comme critique
- la vacance commerciale fait écho à la vacance des logements en centre-ville
- les centres-villes des villes moyennes sont plus pauvres que leur périphérie
- les transports publics y sont déficients et peu utilisés
- les équipements publics ont de plus en plus tendance à quitter le centre ville (Pôle emploi, hôpital, Urssaf, Ehpad centres administratifs, etc.), ce qui accentue le problème et pénalise les personnes à mobilité réduite ou contrainte .

2. Quelles explications à cette situation qui caractérise la France plus qu' aucun autre pays européen ?

Il semble qu' il faille incriminer:

- L'étalement urbain et le gaspillage de l'espace
- La multiplication des zones commerciales en périphérie (une croissance annuelle des surfaces commerciales de 3 à 4% l'an, alors que la consommation ne progresse qu'à un rythme d' environ 1%)
- L'hypothèse chez tous les décideurs et aménageurs que les gens choisissent toujours de se déplacer en voiture (et qu'ils en ont tous la possibilité)
- Le très grand nombre de communes

3. Il semble que commence à émerger la prise de conscience du problème

Des réactions commencent à se manifester :

- Des maires décident de stopper la création de zones commerciales (Bourges, Saint Omer, Annecy, Aubagne, Tournus), malgré les recours ou menaces de certaines grandes surfaces comme Auchan
- Des parlementaires ont créé l'association "Centres villes en mouvement" pour étudier la question et y sensibiliser les élus
- des grandes surfaces renoncent à ouvrir de nouveaux points de distribution

■ L'Etat enfin vient de lancer fin mars l'action « Cœur de ville » qui a retenu 222 communes, dont Carpentras, opération qui vise à dynamiser non seulement le commerce en centre-ville mais aussi le logement et les déplacements. Mais ce programme semble oublier la question de l'étalement urbain et la question des grandes surfaces(1)

4. La réhabilitation et revitalisation des centres-villes implique de porter attention aux aspects les plus concrets, pour en changer l'image et les

conditions d'utilisation, pour les habitants et pour les passants épisodiques ou pour les consommateurs qui viennent (ou seraient tentés de venir) y faire leurs courses :

- propreté
- accès aisé pour tous les modes de transport (automobilistes, piétons avec ou sans voitures d'enfants, cyclistes, utilisateurs de déambulateurs ...)
- mise en valeur du patrimoine public et privé
- adaptation des transports publics aux besoins
- signalétique claire des monuments, des équipements et des services

5. La réunion a été l'occasion d'échanges et de débats avec l'orateur et avec M. le Maire de Carpentras.

F. Adolphe a ainsi rappelé les actions en cours dont le Programme de rénovation des quartiers anciens dégradés, l'aide financière aux jeunes s'installant en centre-ville, la nouvelle politique en matière de stationnement, les opportunités offertes par le programme « Cœur de ville » pour accélérer ou mener à bien divers grands projets.

La discussion avec le public a mis en évidence la nécessité d'associer les habitants à l'analyse des besoins et à l'expression de leurs préférences, dans les choix d'aménagement et de localisation d'équipements. Nous poursuivrons la réflexion et l'action avec les habitants sur ces questions, en liaison avec la révision du PLU et avec la mise en place du programme Cœur de Ville. Celui-ci n'aura de sens que si une concertation est ouverte au plus tôt pour permettre l'expression des besoins, des perceptions, des propositions concrètes émanant aussi bien des habitants du centre que de ceux de la périphérie (attentes, problèmes rencontrés, etc...)

Michel POIREAU



(1) Il semble que la question du bilan création / destruction d'emplois créés par l'implantation de grandes surfaces en périphérie, n'ait guère fait l'objet d'études solides, sauf à Lille métropole : 600 emplois créés en grande distribution, 4 500 détruits en commerce de proximité...

RANDONNÉE ÉCOLOGIQUE EN CÉVENNES

Une vieille maison en **Lozère**, **Jean-Marin Desprez naturaliste**, quelques amis : un séjour idéal pour une rencontre avec la **biodiversité** !!!

Vu de loin : de grandes étendues de forêts de pins enserrant des groupes de châtaigniers, un torrent et autour de l'habitation des prairies, un jardin, un verger et une source aboutissant à deux grandes mares.

Notre **naturaliste**, à peine un pied hors de la voiture, s'est mis à l'œuvre. Nous pensions, que depuis 25 ans nous arpentions ces terres, nous n'avions plus guère de découvertes à faire. GROSSE ERREUR... de belles surprises nous attendaient...nous allons en partager certaines avec vous...

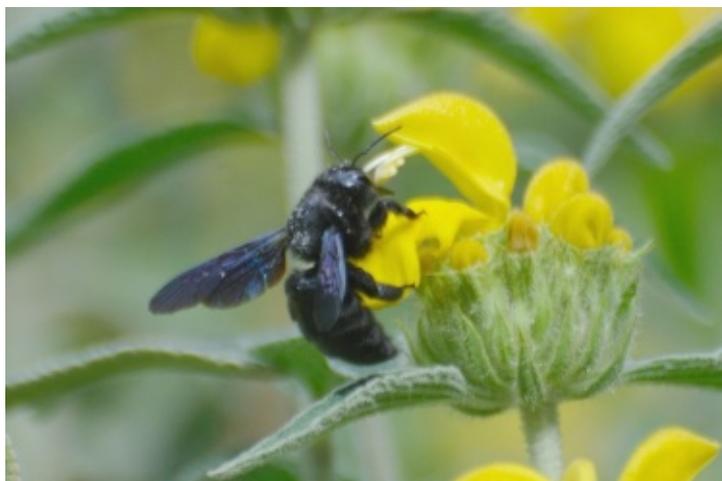
Tout d'abord près du torrent ce fut une belle rencontre avec une **BERGERONNETTE** des **RUISSEAUX**



Qui nous a tenu compagnie un long moment, tandis qu'elle nourrissait ses oisillons. « Cet oiseau qui vit au bord des cours d'eau bien oxygénés et non pollués, témoigne de la qualité du milieu aquatique, tout comme la présence de la **GAMMARE**, une crevette d'eau douce en voie de disparition du fait de la pollution.

Cette belle rivière cévenole abrite également le **CINGLE PLONGEUR**, oiseau qui se nourrit d'insectes et crustacés vivant au fond de l'eau ».

Au retour, nous avons eu le plaisir de croiser, butinant allègrement une sauge de Jérusalem (qui en fait, n'est pas une sauge) un groupe de **XYLO-**



COPES (abeilles charpentières), mastodontes inoffensifs que nous prenions à tort pour des bourdons !!!

Une autre découverte nous attendait dans la maison. Un magnifique **CARABE ESPAGNOL** rouge et bleu, d'une vélocité rare a mobilisé nos compétences à la course, pour le capturer afin de le mettre en sécurité. « Ce

coléoptère peu commun vit dans de très vieux châtaigniers où il pond ses œufs, et où ses larves se nourrissent ».



« Grâce à l'absence de pesticides, à la présence de fleurs variées, de vieux murs, de prairies à hautes herbes non fauchées et de vieux arbres, l'habitation, le verger, la prairie abritent une riche biodiversité. **Papillons, coléoptères, grillons, sauterelles, criquets, autres insectes et araignées** dont de nombreux juvéniles vivent ici. On y trouve un grand nombre d'oiseaux et de reptiles ».

Presque dépourvus de feuillus, les milieux forestiers sont moins riches en insectes mais hébergent une forte proportion d'oiseaux, de mammifères et papillons de nuit ainsi que la **SALAMANDRE TACHETÉE**, espèce forestière dont les têtards colonisent les mares en compagnie des **LARVES**



DE LIBELLULES.

« **A noter**, une belle proportion de grives musiciennes, pics, mésanges, sittelles, épargnées par les chasseurs, riche cortège d'espèces nichant dans les vieux arbres. Epargnées aussi, espérons-le, les espèces prédatrices : buses variables, blaireaux, martres ou fouines qui joue un rôle régulateur bénéfique car, limitant les pullulations et les maladies ».

Conclusion : Nous avons passé un week-end d'exception par la découverte d'une faune dont nous ne soupçonnions pas la richesse. A renouveler, car il reste bien d'autres espèces à observer suivant les saisons.

Nos conseils : Eviter les tontes des prairies avant fin juillet, les insectes s'y reproduisent et nourrissent ainsi les oiseaux. Ne pas couper les arbres morts, ils hébergent oiseaux et mammifères. **SURTOUT** aucun intrant chimique !

Peut-être pourrions-nous ainsi inverser la courbe de la disparition de la biodiversité si nous sommes très nombreux à respecter ces quelques règles.

Nos coups de cœur :

« Petit Manuel de résistance contemporaine » de Cyril Dion (suite au film « Demain »)

Mic, Danièle et Jean-Marin

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique Ventoux-Comtat - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras**

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail